



# ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE CERTAINS HANDICAPS

Nous mettons un point d'honneur à garantir l'accessibilité des personnes en situation de certains handicaps à toutes nos formations. Nous étudions au cas par cas les mesures que nous pouvons mettre en place pour rendre accessible la formation demandée et fournir les différentes compensations nécessaires si besoin.

Afin de répondre à cette demande, nous pouvons nous appuyer sur des réseaux régionaux qualifiés sur le volet du handicap.

Aussi, tout au long de la formation, les personnes en situation de handicap disposent d'un référent au sein de l'organisme de formation pour les accompagner.

Référente Handicap : Simona GENTILE - [simona.yogsansara@gmail.com](mailto:simona.yogsansara@gmail.com)

---

## NOS PARTENAIRES REGIONAUX

Intervenants dans le Cadre de l'Accessibilité en formation des publics en situation de Handicap :

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.



**Agefiph Ile-de-France :**

**Mme TALBI :** [a-talbi@agefiph.asso.fr](mailto:a-talbi@agefiph.asso.fr)

**Mr SECK :** [m-seck@agefiph.asso.fr](mailto:m-seck@agefiph.asso.fr)

<https://www.agefiph.fr/ile-de-france>

Date de révision du document	Nature de la modification	Version
12/12/2022	Mise à jour du document	1

**YOGSANSARA**

**36 boulevard de Picpus, 75012 PARIS**

SIRET : 50072109700037 – APE : 8551Z - S.A.R.L. au capital de 2 000€ - TVA Intracommunautaire : FR60500721097

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11755922175 du préfet de région Ile de France



## **MODALITES D'ACCESSIBILITE**

Notre organisme de formation s'engage à mettre en place l'ensemble des moyens de compensation selon la typologie du handicap.

Nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.

Afin de garantir l'accès et la qualité de nos formations aux stagiaires en situation de handicap, il est important que YOGSANSARA soit informé au plus tôt du handicap de la personne inscrite.

Notre Référent Handicap prendra contact avec le stagiaire afin d'échanger sur ses besoins spécifiques. En fonction des demandes, nous nous rapprocherons des partenaires spécialisés, via l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) pour un éventuel accompagnement.

Pour toute information complémentaire, contactez notre référent handicap :

**Simona GENTILE**

**06 74 34 50 33**

[simona.yogsansara@gmail.com](mailto:simona.yogsansara@gmail.com)

**En nous partageant vos spécificités et vos demandes d'adaptations, vous participez à l'apprentissage et à la montée en compétences d'inclusion !**

Date de révision du document	Nature de la modification	Version
12/12/2022	Mise à jour du document	1

**YOGSANSARA**

**36 boulevard de Picpus, 75012 PARIS**

SIRET : 50072109700037 – APE : 8551Z - S.A.R.L. au capital de 2 000€ - TVA Intracommunautaire : FR60500721097

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11755922175 du préfet de région Ile de France